

2. CA-2023-03-0226 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption et suivi des procès-verbaux des séances du 14 novembre 2022 et du 16 janvier 2023.
4. Période de questions et correspondance des élèves.
5. Période de questions et correspondance du public.
6. Présentation du rapport annuel 2021-2022.
7. Rapport du président.
8. Direction générale :
 - 8.1 Rapport d'activités.
 - 8.2 Comité d'engagement pour la réussite des élèves.
9. Points des services :
 - 9.1 Désignation d'un membre parent (Information) – SSGCT.
 - 9.2 Processus de désignation (Information) – SSGCT.
 - 9.3 Nomination des membres aux différents comités (Adoption) – SSGCT.
 - 9.4 L'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec (URASQ) (Information) - SSGCT.
 - 9.5 *Cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire* RF-10 (Dépôt) – SRF.
 - 9.6 *Politique relative aux contributions financières des parents* RF-09 (Dépôt) – SRF.
10. Rapports des comités :
 - 10.1 Comité de vérification – 21 février 2023.
 - 10.1.1 *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* RF-03 (Dépôt) – SRF.
 - 10.2 Comité de gouvernance et d'éthique – 20 février 2023.
 - 10.2.1 *Règlement sur les* (Adoption). CA-01
 - 10.3 Comité des ressources humaines – 15 décembre 2022.
 - 10.4 Comité des ressources humaines – 13 mars 2023.
 - 10.5 Comité consultatif de transport – 15 mars 2023.
 - 10.5.1 Cession d'un contrat de transport régulier (Adoption).
 - 10.5.2 Électrification des véhicules de transport scolaire (Adoption).
11. Agenda de consentement :
 - 11.1 Liste des chèques de plus de 15 000 \$ (Dépôt) – SRF.
 - 11.2 Abrogation de l'écrit de gestion DG-1991-06 – *Philosophie de gestion* (Adoption) – SSGCT.
 - 11.3 Calendrier scolaire 2023-2024 de la formation professionnelle (Adoption) – CFP.
 - 11.4 Calendrier scolaire 2023-2024 de la formation générale des adultes (Adoption) – CCR.
 - 11.5 Calendrier scolaire 2023-2024 de la formation générale jeune (Adoption) – SRÉ.

Comité de vérification

 - 11.6 Plan d'effectif du personnel de soutien régulier (Adoption) – SRH.
12. Autre sujet.
13. Huis clos.
14. Levée de la séance.

La secrétaire générale mentionne les modifications suivantes à l'ordre du jour :

Au point 6 : Ajout de l'année 2021-2022 pour le rapport annuel.

Ajout du point 9.2 : Processus de désignation (Information) -

Suivi :

Il n'y a aucun suivi.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Il n'y a aucune question ni correspondance des élèves.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DU PUBLIC

La secrétaire générale, M^{me} Jacinthe Fex, mentionne avoir reçu une inscription pour la période de questions et correspondance du public. La personne étant absente, nous l'accueillerons si elle arrive plus tard.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Le président, M. Luc Stafford, précise que le rapport annuel du centre de services scolaire doit être présenté au public par les administrateurs. Il n'y a aucun public présent à la séance du conseil d'administration. Le rapport annuel a été présenté aux administrateurs tout au long de l'automne par l'intermédiaire de différente présentation. Le rapport a également été déposé à tous les administrateurs lors du dépôt auprès du ministère le 31 décembre dernier. Celui-ci a été déposé sur le site Internet du centre de services scolaire. Par ailleurs, nous avons reçu quelques questions de nos

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Il n'y a pas de rapport du président

Les premières étapes débute

Postes	Membres	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité de vérification	Comité consultatif de transport

9.4 L'UNION RÉCIPROQUE D'ASSURANCE SCOLAIRE DU QUÉBEC (URASQ)

M^{me} Jacinthe Fex, directrice du Service du secrétariat général, des communications et du transport, présente un diaporama relatant l'historique du dossier.

L'intérêt pour une formule autogérée de gestion des risques et de l'assurance résulte d'une série de hausses annuelles substantielles des primes d'assurances obtenues sur le marché commercial combiné à une diminution des protections. Au surplus, depuis quelques années, les organisations scolaires peinent à obtenir une seule soumission conforme, laissant craindre de se retrouver sans offre d'assurance, sinon qu'à des conditions très peu avantageuses.

Devant cette situation, les organismes ont envisagé la possibilité d'autogérer certains risques en matière de responsabilité civile, responsabilité des administrateurs et dirigeants et responsabilité professionnelle. La Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) a constitué un comité pour analyser la faisabilité et les opportunités d'instaurer une telle autogestion. L'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec (URASQ) est créée avec l'adhésion de 63 centres de services scolaires et commissions scolaires.

Le CSSHL sera donc couvert en responsabilité civile par l'URASQ, à compter du 1^{er} juillet 2023.

9.5 CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE RF-10 (DÉPÔT)

La directrice du Service des ressources financières, M^{me} Annie Lamoureux, effectue la présentation du *Cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire* (RF-10). Elle informe les

10.1.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES RF-03 (DÉPÔT)

M^{me} Annie Lamoureux, directrice du Service des ressources financières, présente le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* (RF-03). Elle souligne qu'il s'agit d'un projet pour consultation et que son adoption est prévue à la séance du conseil d'administration qui se tiendra le 15 mai 2023.

10.2 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – 20 FÉVRIER 2023

Le président du comité, l'administrateur David Bolduc,

ATTENDU que ce règlement remplace le *Règlement fixant des séances ordinaires du Conseil des commissaires* (CC-2004-05), les *Règles de régie interne des séances du conseil des commissaires* (CC-2019-07) et le *Règlement fixant les modalités de participation à distance des commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif* (CC-2009-08);

ATTENDU que le *du Conseil des commissaires* (CC-2004-05) a été abrogé par la résolution du présent conseil portant le numéro CA-2020-10-0010;

ATTENDU la publication d'un avis public et l'envoi du projet aux conseils d'établissement, ainsi qu'au comité de parents, conformément à l'article 392 de la _____ ;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST PROPOSÉ PAR Cynthia Diotte

D'ADOPTER le
(CA-2023-02), comme présenté.

D'ABROGER les *Règles de régie interne des séances du conseil des commissaires* (CC-2019-07).

10.5.1 CA-2023-03-0231 : CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT RÉGULIER

Exposé du dossier : Confor

DE DEMANDER au gouvernement du Québec, lors de la révision de son Plan pour une économie verte, de prendre en considération la réalité des régions afin de s'assurer que tous les élèves québécois puissent

ATTENDU les différentes consultations effectuées, dont celle prévue à la clause 7-3.07 des dispositions de la convention collective concernant l'adoption du plan d'effectif pour le secteur général (autre que les secteurs de l'adaptation scolaire et des services de garde);

ATTENDU QUE le plan d'effectif sera en vigueur pour la période du 1^{er} juillet 2023

13. HUIS CLOS

Le président, M. Luc Stafford, déclare le huis clos ouvert, il est 21 h 10.

M. Stafford procède à la clôture du huis clos, il est 21 h 27.

14. CA-2023-03-0240 : LEVÉE DE LA SÉANCE

L'administrateur Philippe Larouche propose la levée de la séance, il est 21 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Luc Stafford, président



Jacinthe Fex, secrétaire générale